

AUTOMNE 2022

LES BREVES D'AYSSÈNES

A VENIR

Lundi 12 septembre 2022

- ❖ Reprise de l'activité « Tricot » à 18h00, à l'auberge du Broc

Dimanche 16 octobre 2022

- ❖ Foire de la châtaigne

Jeudi 27 octobre 2022

- ❖ Permanence guichet unique de 9h à 12h à la mairie

Toussaint

- ❖ Office de Toussaint (sous réserve), à Ayssènes

Vendredi 25 ou samedi 26 novembre 2022

- ❖ Concours de belote du Téléthon

Tous les 1^{ers} Lundi du mois

- ❖ Randonnée : Départ d'Ayssènes à 14h00 - Contacter Annie (06 76 33 09 01)

**Per la San Géraud
Las castanhas fan lo caud**

**Per la San Luc
Las castanhas tomban del joc.**



**Pour la Saint Géraud
Les châtaignes font le chaud**

**Pour la Saint Luc
Les châtaignes descendent du perchoir**

RETOUR DE LA FOIRE DE LA CHÂTAIGNE

Après deux années d'absence, l'association des Amis du patrimoine Ayssénois renoue avec la tradition et vous annonce que la 16^{ème} foire de la châtaigne et des produits des terroirs aura lieu le dimanche 16 octobre 2022.

Au PROGRAMME :

- 8h00 Installation des exposants
- 10h00 Départ de la balade
- 11h30 Ouverture de la Foire
- 12h30 Traditionnel Repas de la Foire, ainsi que repas à l'Auberge du Broc
- L'après-midi : Animation musicale

Durant toute la foire, marché de pays, vide grenier, châtaignes grillées, gâteau à la châtaigne, jus de pomme, cidre, etc...

Mr Christian FONT dédicacera son livre : « Missionnaire Botaniste, martyr au Tibet ».

La Maison de la Châtaigne et le Musée des Arts Religieux seront ouverts toute la journée.

AUBERGE DU BROC

Nouveaux horaires du 1^{er} septembre 2022 au 30 juin 2023

Lundi : Fermé

Mardi : 12h00 / 13h30

Mercredi : Fermé

Jeudi : 12h00 / 13h30

Vendredi : 12h00 / 13h30

Samedi : 11h00 / 20h15

Dimanche : 11h00 / 17h00

Le 3^{ème} jeudi de chaque mois : Ris d'agneau

Tous les week end : menu spécial (à consulter sur panneau Pocket) au prix de 22€,
2 menus au choix, n'hésitez pas à réserver au 05 65 42 39 55

Au menu de la Foire de la châtaigne : entrée et dessert à base de châtaigne,
accompagnés d'une carbonnade flamande
en plat principal

LE CHÂTEAU D'AYSSÈNE

Pierre-Damien HÈBLES

Ayssène, le Truel, la Romiguière, les Ribes avaient chacun son château-fort.

Nous connaissons l'emplacement de tous, mais il n'y a que celui du Truel qui ait résisté en partie à l'action du temps et des hommes. Des trois autres, il ne reste même pas des ruines.

Le Bourrastel et Ayssène-Broquiès n'eurent jamais de château-fort. Il est vrai que dans les actes, quand on parle de ce dernier on trouve souvent l'expression « de la part de la tour, a parte turris ». Il y avait donc sur son territoire une tour, au moins dans les temps anciens. Où était-elle ? Ne serait-elle pas un vieux château perché sur le roc de Cambras dont le nom seul indique qu'il y avait là une grosse tour ? Nous ne savons pas, mais c'est possible. Dans le partage de 1271, on attribua à Broquiès « las tours et souliers del dich castel (le grand château) que te ab lou pourtal ». Le « pourtal » dont il est question était la porte du fond du village placée sous les remparts du grand fort. Le pluriel du texte indiquerait plusieurs petites tours sans grande importance et non « la tour » dont parlent les notaires. Quoi qu'il en soit, ces tours ou « la tour » ont disparu dans quelque guerre sans laisser de trace. De 1600 à 1628, nous trouvons que le seigneur de Broquiès avait une maison dans le village d'Ayssène, mais nous ignorons la place qu'elle occupait et son importance.

Le grand château s'élevait sur la pointe du roc de Saint-Jean qu'il couronnait. Il contenait dans son enceinte des appartements pour le capitaine et pour la garnison et les magasins et les écuries nécessaires dans ces forteresses. Le donjon se dressait sur le roc qui porte actuellement la croix de Saint-Jean. Dans l'intérieur des murailles était bâtie la chapelle fondée par la comtesse Cécile en 1312. Ce fut longtemps un petit temple protestant qui fut rasé en même temps que le fort. Il en reste à peine le souvenir. Les appartements habités étaient situés au midi, du côté du Tarn. Pour y arriver, même dans l'enceinte des remparts, il n'y avait qu'un sentier assez étroit qui passait sous le donjon. Un fossé creusé dans le roc et de fortes murailles les isolaient du reste de l'enceinte, de sorte qu'un ennemi qui aurait déjà pénétré dans le fort aurait été obligé d'en faire encore le siège.

Le tout entouré de hautes et fortes murailles et de tours rendait le fort d'Ayssène presque imprenable. Du côté du village, le roc avait été coupé et formait sous la muraille un vide profond comblé aujourd'hui par les ruines et les maisons qui sont accotées. Il fallait pour la garnison un espace suffisant pour les exercices militaires. On aménagea du côté du village une grande cour qui s'étendait des pieds des remparts jusqu'à l'entrée du village même. Ce quartier connu sous le nom de « castel » n'était pas habité. Ce fut que plus tard qu'on l'inféoda à divers paysans.

A la suite de cette cour, il y avait en 1271 un autre portail qui donnait entrée à Ayssène. Il est probable que devant cette porte il y avait aussi un fossé avec un pont-evis pour le franchir.

A quelle époque remonte ce château ? Comme nous l'avons déjà dit, nous croyons qu'il doit sa fondation aux Romains. Il est probable qu'il a succédé à un « oppidum » romain. C'est à ces derniers en effet que nous devons l'existence de beaucoup de châteaux dont nous trouvons les ruines aux bords du Tarn. Ils avaient besoin de ces fortins pour la sûreté de leurs chemins et de leur commerce dans ces gorges profondes. Il est donc probable qu'aux Ribes, à la Romiguière, à Costrix, à Ayssène, à Pinet et peut-être au Truel, quelques légionnaires tenaient garnison pour veiller à la sécurité des gués. Ce n'est toutefois qu'en 1135 que le château d'Ayssène entrera dans l'histoire. Le Vicomte Frottard de Broquiès rend hommage au comte Hugues pour son château d'Ayssène. Voici le début de ce document d'autant plus vénérable qu'il est un des tout premiers que nous ayons en langue d'oc : « le vescomte Frottard li recognog lo castel d'Eyssena qu'el tenia de lui... ; »

Quand fut-il détruit ? Le château comme le village d'Ayssène avaient été très engagés dans les guerres de religion. Prises et reprises successives. Finalement destruction définitive. Date : 1629. Ou selon d'autres : 1624. En tout cas, la destruction fut totale. Nos ancêtres qui savaient si bien bâtir savaient encore mieux détruire. Mais le visiteur ami qui passe à Ayssènes se doit de gravir, comme un pèlerinage, le monticule qui accède à ce qui fut le château. Parvenu au sommet, il aura sous lui une merveilleuse vue sur le Tarn et en face la colline de Notre-Dame –du-Désert. Et il sentira sous ses pieds le roc encore tout frémissant des rêves et des combats du passé.

Le Château sur le Roc Saint-Jean
Positionné par Jean-Marie CARRIERE, peint par Claude DEL POUS



Poème de Thomas THUBIERES

1^{er} prix de la classe de 4 ième

Au 4° concours de poésie organisé par la bibliothèque municipale de Salles Curan, sur le thème de mon village ou mes racines

Ayssènes

Ayssènes, petit village posé sur un rocher
Surplombe la rivière nommée Tarn
De son belvédère le Roc Saint Jean,
Je danse autour des châtaigniers, chênes, hêtres et noisetiers

Connais-tu ses habitants
Qui fêtent en chantant et en se trémoussant
Les fraises et les châtaignes
Pour le plaisir de tous les gourmands ?

Ma maison est un moulin
Cernée par deux ruisseaux
Entouré de tous mes copains,
Je suis joyeux, les pieds dans l'eau

Thomas Thubières

ASSAINISSEMENT DU VILLAGE D'AYSSÈNES

Ces importants travaux sont en passe d'être achevés

La station de pompage située au Sud du Village et la station d'épuration (système filtre planté de roseaux) positionnée sous la RD 510 en direction de Verdalle, sont opérationnelles depuis la fin juillet.

Dans le village, tous les réseaux secs et humides sont enfouis. À ce jour, les câbles aériens, encore en place, seront déposés cet automne dès que les entreprises mandatées seront intervenues.

Une opération cœur de village avec recalibrage et revêtement des rues, clôturera ces travaux.

ADRESSAGE

Depuis la loi 3Ds du 21 février 2022, la dénomination et numérotation des rues est obligatoire pour les communes de moins de 2000 habitants. Cette obligation a pour but de faciliter la tâche des services de livraison (commande Internet à domicile), des services de secours (ambulances, pompiers), ainsi que pour le déploiement de la Fibre.

Afin de déterminer la dénomination des voies et pour avoir votre avis, le Conseil Municipal a décidé de tenir une réunion par paroisse pour nous faire part de vos idées en matière de dénomination.

Des réunions sont fixées le :

- Coupiagnet : Lundi 24 octobre à 10h00
- Ayssènes : Lundi 24 octobre à 14h30
- Vabrette : Jeudi 3 novembre à 14h30
- Saint Rémy : jeudi 10 novembre à 14h30

Toutes ces réunions auront lieu à la salle polyvalente d'Ayssènes.

Un maximum de personnes est invité à y participer.

Si vous ne pouvez pas y participer, il est toujours possible de nous faire part de vos suggestions par mail : commune.ayssenes@orange.fr.

ETAT CIVIL

MARIAGE

- ❖ TERUEL Rémi et FABRE Mylène de Prunhac le 16 juillet 2022

NAISSANCE

- ❖ Lola de Céline SAYSSET et Adelin BRU le 18 août 2022 à Rodez, petite-fille de Fabienne et Jean-Noël SAYSSET et arrière-petite-fille de Paulin Saysset d'Ardennes

SUCCES SCOLAIRES

- ❖ Brevet des collèges
 - Océane DEVISE d'Ayssènes
 - Yanis CAMBEFORT, mention AB de Deux Aigues
 - Romane JANKOWSKI (TRINQUIER), mention AB d'Ayssènes
 - Valentine PEYRE, mention B du Moulin de Navarre
 - Tristan LARNAC (BARDY), mention TB de Coupiagnet
- ❖ Baccalauréat
 - Eva CHRISTOL, Bac ST2S de Rentières
 - Noah THIEFFINE, Bac Scientifique Math/SVT des Esclots
 - Félicia VAYSSETTES-JEAN, Math et géopolitique, mention B des Esclots

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

- ❖ Horaires : **lundi 9-13h, mercredi 9-13h, jeudi 9-13h et 13h30-17h30**
- ❖ Tél. : 05 65 46 50 91
- ❖ Mail : commune.ayssenes@orange.fr

DÉCHETTERIE

- ❖ Saint-Rome-de-Tarn : mercredi de 14h à 18h et samedi de 9h à 12h
- ❖ Broquiès : mercredi de 8h30 à 12h et samedi de 9h à 12h
- ❖ Salles-Curan (haut de la commune) : mardi de 9h à 12h, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et samedi de 9h à 12h
- ❖ Sacs jaunes et noirs disponibles en mairie.

DC'THÉA

Permanence habitat à Saint-Rome-de-Tarn le 2^{ème} mardi de chaque mois de 10h à 11h

- - -

Si vous souhaitez recevoir les brèves d'Ayssènes en version numérique, faites-le nous savoir à breves.ayssenes@gmail.com (attention adresse mail modifiée)

- - -

// Conception Mairie d'Ayssènes //

Pour toutes remarques : breves.ayssenes@gmail.com (attention adresse mail modifiée)

Ne pas jeter sur la voie publique